



L'Europe
des communes

TÉMOIGNAGE



LA CITÉ DE LA MER, TOURISME ÉDUCATIF

À Cherbourg
(78 253 habitants)

LE PROJET

Inaugurée en 2002 et située dans l'ancienne gare maritime transatlantique de Cherbourg, **la Cité de la Mer** est un musée unique dédié à l'exploration des océans. En 2015, l'agglomération du Cotentin a lancé un vaste projet de modernisation de la scénographie de la Cité de la Mer. L'enjeu de cette modernisation est d'inscrire le musée dans une démarche éducative et d'offrir aux visiteurs des outils de médiations modernes.

Des procédés technologiques, visuels et sonores ont été mis en place pour rendre l'expérience plus interactive avec l'installation d'une borne de réalité virtuelle pour partir à la découverte du plancton, de salles de projection, d'écrans tactiles ou encore de tables numériques pour s'immerger dans les fonds marins. Le 21 juin 2019, l'inauguration du Pavillon des Expositions permanentes « Océan du Futur » marque la fin des travaux. La Cité de La Mer devient ainsi l'un des grands centres européens d'éducation à la mer.



234 774 € du FEDER géré par la
Région Normandie

Budget total de 974 166 €



Le FEDER, le Fonds Européen de Développement Régional

Il vise à améliorer l'attractivité des territoires en développant leur accessibilité et en favorisant le développement durable.

Il contribue à renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale en corrigeant les déséquilibres régionaux.

En France, la gestion du **FEDER est confiée aux conseils régionaux, désignés « Autorités de gestion »**. Chaque Région établit son programme opérationnel, sur la base de grandes orientations nationales.

1. Investir dans la recherche, le développement technologique et l'innovation,
2. Améliorer la compétitivité des PME,
3. Favoriser le développement des technologies de l'information et de la communication,
4. Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Questions à Guillaume BENOIST, Direction Ingénierie Stratégique et Contractualisation
Communauté d'agglomération du Cotentin.

Comment pourriez-vous décrire brièvement vos démarches, de l'idée à la mise en œuvre et le rôle de l'Europe dans votre projet?

Ce projet, à forte valeur ajoutée touristique, s'est inscrit, pour obtenir des fonds européens, dans la thématique du développement des services numériques, soutenue par la Région Normandie et l'Union européenne. En effet, la rénovation du pavillon des expositions permanentes prévoyait une refonte de la muséographie en grande partie avec des outils et du contenu numérique. Des procédés technologiques, visuels et sonores ont été mis en place pour rendre l'expérience plus interactive avec l'installation d'une borne de réalité virtuelle pour partir à la découverte du plancton, de salles de

projection, d'écrans tactiles ou encore de tables numériques pour s'immerger dans les fonds marins. La mobilisation des fonds européens est intervenue dans le cadre des investissements territoriaux intégrés pour lesquels l'agglomération du Cotentin était organisme intermédiaire de la Région Normandie. Le comité de pré-sélection, qui s'appuie sur le conseil de développement du Cotentin, a voté l'attribution de la subvention européenne FEDER à l'unanimité.

Quelles leçons avez-vous retenues de cette expérience et du processus dans son ensemble ?

Le processus d'obtention des fonds européens est long et complexe mais ces fonds permettent aux collectivités d'engager des projets structurants grâce au niveau de financement (40 %). La gestion des dossiers de financements européens exigent une rigueur technique et administrative. Dans ce cadre, l'accompagnement de la Région Normandie, tout au long du processus de financement (montage du dossier/demande de paiement), a été

indispensable pour mener à bien le projet.

Quels conseils donneriez-vous aux mairies qui souhaiteraient bénéficier, comme vous, des fonds européens pour leurs projets locaux?

Il convient de rester en veille régulière sur les opportunités de financement. Par ailleurs, la prise de contact, très tôt dans le démarrage du projet, avec les personnes ressources facilite l'ensemble du processus d'obtention des fonds européens.

[Retour au sommaire](#)